



Commission des finances et des affaires générales

1221 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier

Cession d'une parcelle départementale à VILLE

Rapport n° CP/2016/85

Service gestionnaire :

M450 - Service Opérations foncières

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation la cession d'une parcelle de terrain au profit de la commune de VILLE.

Le Département du Bas-Rhin est propriétaire de la parcelle cadastrée en section 12 n° 387/104 d'une contenance de 0,46 are.

Il s'agit d'une parcelle située rue de Breitenau à VILLE, entre la chaussée et les parcelles du lotissement "Pommiers 2". Ce terrain constitue un talus très en pente et par conséquent ne peut être affecté à aucun usage particulier.

Afin de rationaliser la situation patrimoniale de ce secteur, la commune de Villé a demandé la rétrocession dudit terrain et pour lequel, le Conseil Municipal de la commune s'est prononcé favorablement.

S'agissant d'une régularisation d'emprise publique entre deux collectivités, il vous est demandé d'approuver la cession, à l'euro symbolique, au profit de la commune de VILLE de la parcelle cadastrée en section 12 n° 387/104.

Conformément à l'article L.3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, la cession concernant des propriétés publiques relevant du domaine public peut se réaliser sans déclassement préalable.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve la cession à l'euro symbolique au bénéfice de la commune de VILLE de la parcelle de terrain cadastrée en section 12 n° 387/104 d'une contenance de 0,46 are ;

- dit que l'acte sera passé en la forme administrative ;

Elle désigne par ailleurs, Monsieur Etienne BURGER, vice-président du Conseil Départemental, comme représentant du Département habilité à signer l'acte afférent à cette cession.

Strasbourg, le 25/02/16

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY